Pas de grande crise politique en France depuis 1968 mais on peut faire réfléchir les élèves sur le rôle pris aujourd'hui par internet dans les pays soumis à de violents conflits et sur la « démocratie d'opinion »*

Le rôle des médias dans la formation de l'opinion et en temps de crise

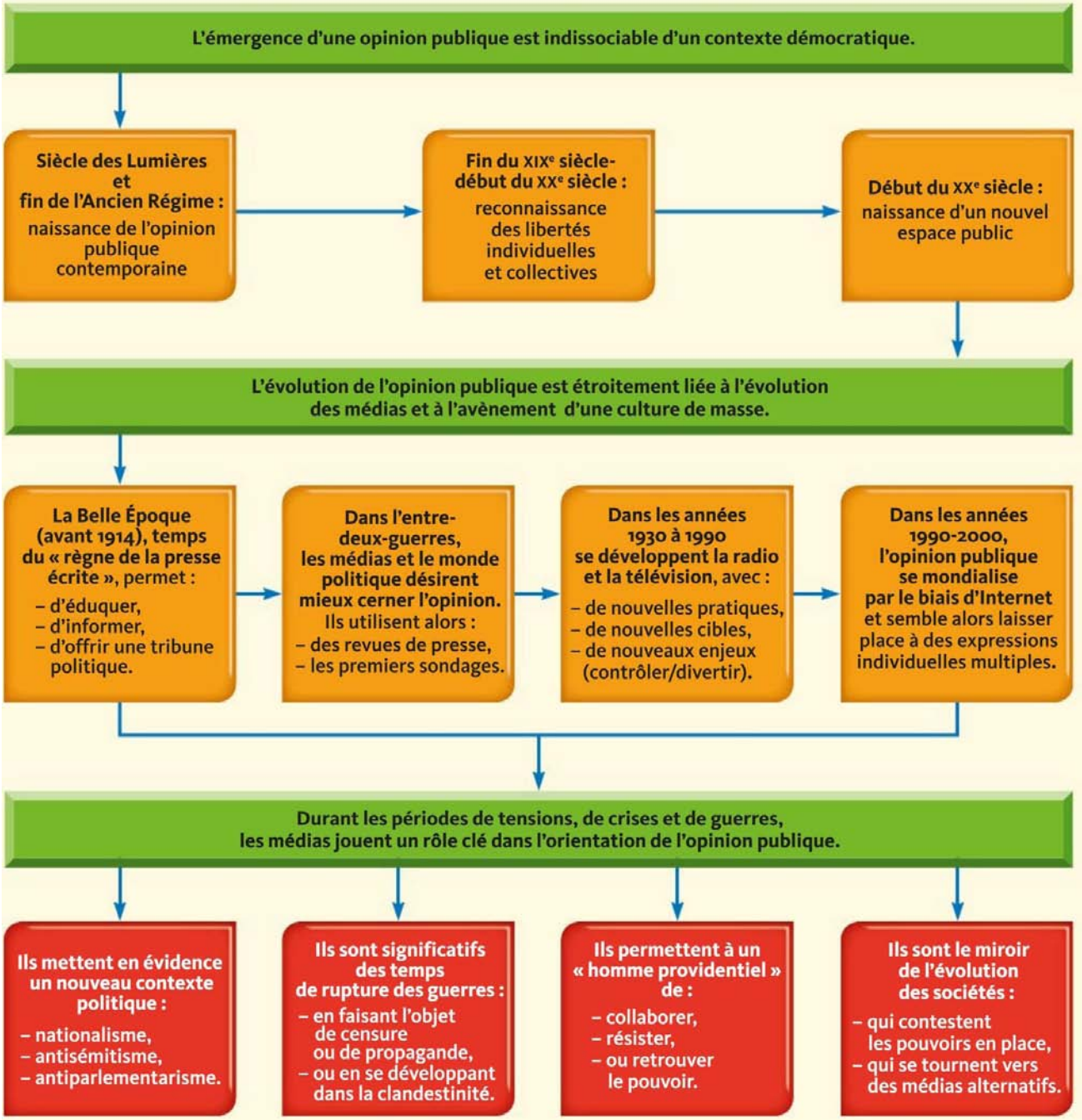

Source : Bordas

Un exemple de schéma de synthèse

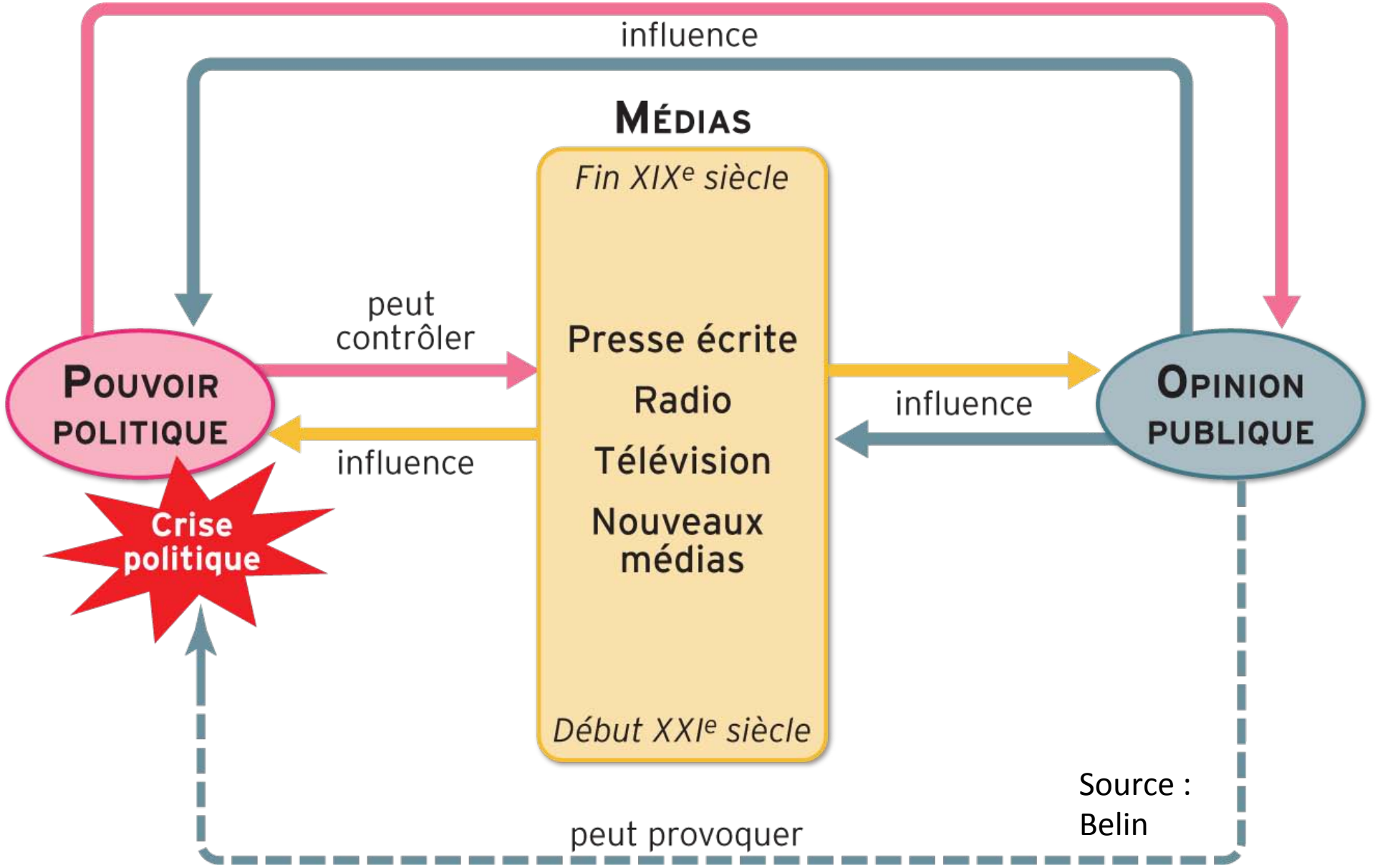

Source : Belin

EXEMPLE D'EVALUATION.

MEDIAS ET OPINION PUBLIQUE EN FRANCE AU MOMENT DE L'AFFAIRE DREYFUS.

Montrez que ces deux documents reflètent les fractures de l'opinion publique lors de l'affaire Dreyfus. Permettent-ils de comprendre les rapports entre médias et opinion publique ?

Document 1 : la Une du journal *L'Aurore* du 13 janvier 1898.

ERNEST VAUGHAN

L'AURORE

Littéraire, Artistique, Sociale

ERNEST VAUGHAN

J'Accuse...!

LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Par ÉMILE ZOLA

J'accuse le lieutenant-colonel du Paty du Clam, d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire et d'avoir ensuite défendu son œuvre néfaste, depuis trois ans, par les machinations les plus saugrenues et les plus coupables. [...]

J'accuse le général Billot [ministre de la Guerre du cabinet Méline, avril 1896] d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis...

J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime, l'un sans doute par passion cléricale, l'autre peut-être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la Guerre, l'arche sainte, inattaquable. [...]

J'accuse enfin le premier conseil de guerre [celui de 1894, qui jugea Dreyfus] d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable.

Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais point, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malfaisance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !

Document 2 : caricature de Caran d'Ache, parue dans *Le Figaro* le 14 février 1898.

UN DINER EN FAMILLE

(PARIS, CE 13 FÉVRIER 1898)

PAR CARAN D'ACHE

— Surtout ! ne parlons pas de l'affaire Dreyfus !

— Ils en ont parlé...
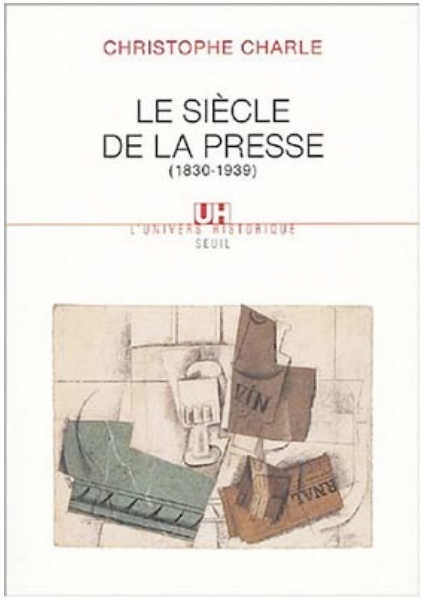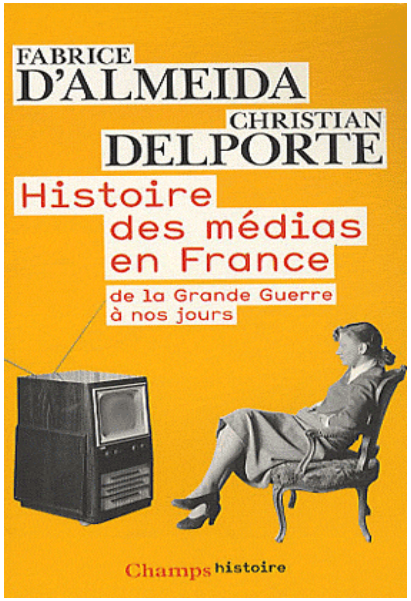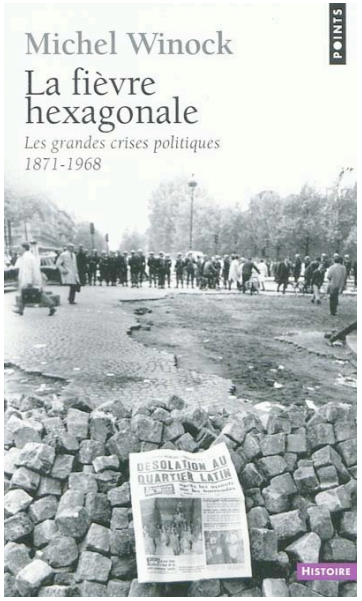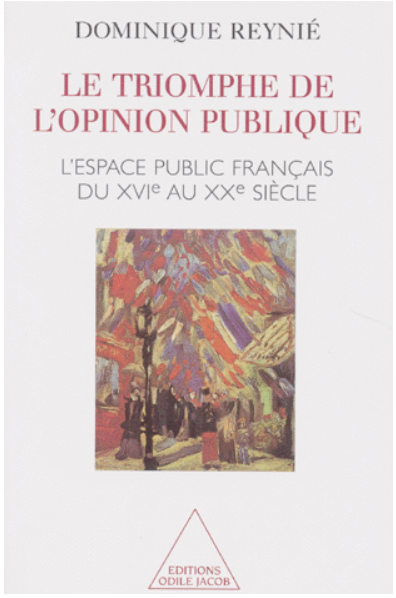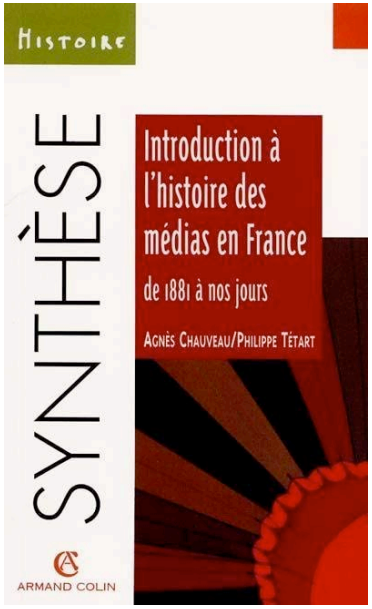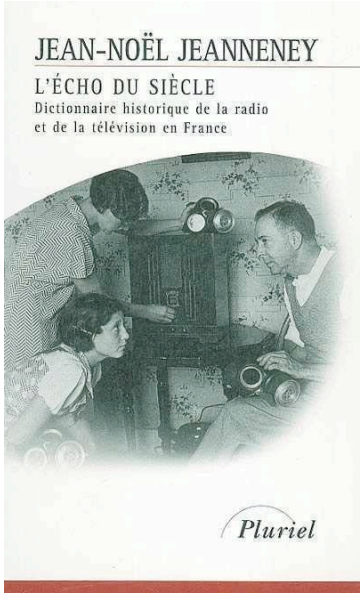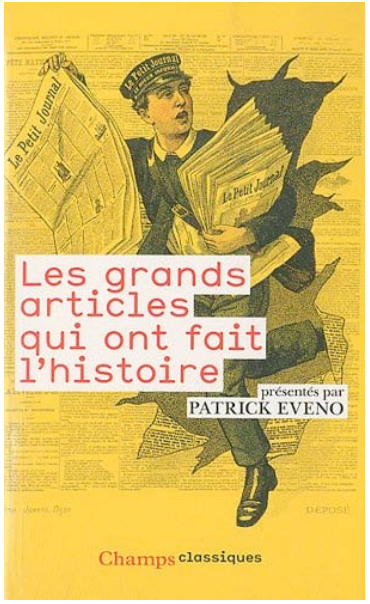
Bibliographie